

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
  
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.



JOURNAL HUMORISTIQUE

ABONNEMENT — UN AN, 50 Centins

H. BERTHELOT, Redacteur

A. P. PIGEON, ADMINISTRATEUR  
No 1786 Rue Ste-Catherine

Le Conte de Monto-Christin

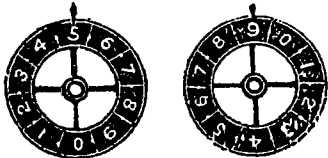
TROISIÈME PARTIE

CHAPITRE VIII  
LE PACTE

Laissons maintenant Batémi et Torieusieff dans leur atelier louche de la rue de l'Ouest et revenons au Trou.

Nous le voyons aujourd'hui dans son débit de vin de Ménéilmontant où sont assemblés dix ou douze pochards de Belleville, portant des blouses sales et des casquettes à trois ponts.

Ces messieurs s'amuse toujours au Cocher Fidèle. On y boit du petit bleu, de la piquette, du file en quatre et différentes marques de tord-boyaux. On y joue à la manille, au piquet et on fait tourner la roue de fortune lorsqu'on a un peu de braise dans sa poche.



ROUES DE FORTUNE

Le Trou fait un débit d'un rapport assez bon, vu qu'il est peu scrupuleux sur le choix de ses clients. Il initie peu à peu ces derniers aux jeux de hasard de New York et de Chicago. Il leur a déjà enseigné comment ils pouvaient faire des victimes au Three Card Monte et une foule d'autres trucs au moyen desquels on attrappe les niais et on nettoie leurs goussets.

Un coupé aux stores baissés vient de s'arrêter devant le Cocher Fidèle. Un individu assez correctement mis descend de la voiture, tenant à la main un canne à pommeau d'or. Il entre chez le mastroquet et l'invite à passer dans le cabinet particulier situé en arrière du comptoir.

Le Trou disparaît avec son nouveau client et laisse la direction de son magasin à Louise la Crépue.

Le personnage qui vient lui rendre visite est le docteur Coxis.

Il commande une couple de consommations.

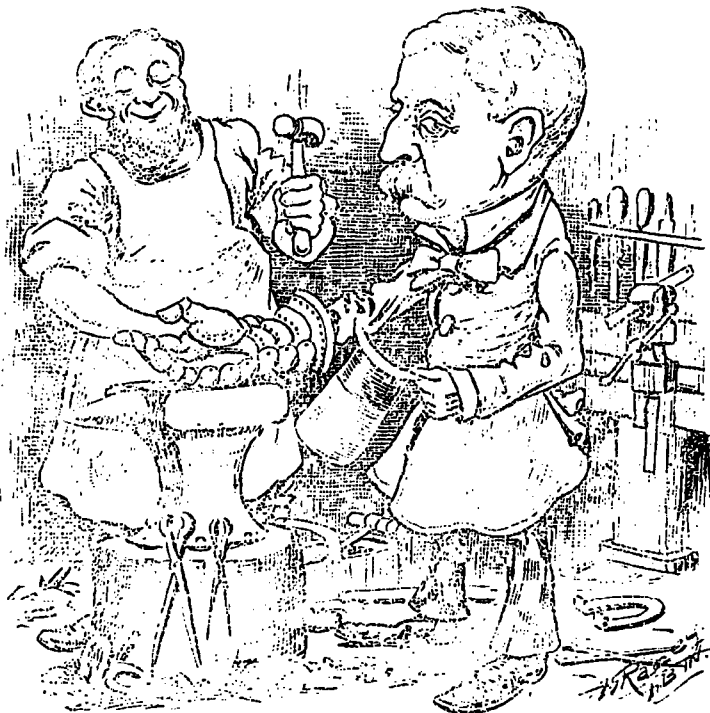
La conversation, banale à son début, grâce aux verres de fine champagne, devient plus intéressante.

Ces deux messieurs causent maintenant d'affaires.

Coxis sait qu'il peut faire du Trou son âme damnée.

—Eh bien, docteur, dit le cabaretier, se penchant sur la table et abaissant le ton de sa voix, notre petite affaire avance-t-elle? Vous savez de quoi il est question? Mon petit projet d'hypnotisme.

—Elle va comme sur des roulettes, seulement il y a une petite difficulté à surmonter. Le jeune médecin qui doit vous initier au secret de l'hypnotisme a des scrupules de conscience. Il tient à savoir sincèrement de vous, quel est votre but en apprenant à vous ser-



ENCORE LE POIGNET DE M. ANGERS

M. Angers, sachant la tournure que va prendre la question des écoles du Manitoba, se fait forger un gantelet d'acier pour protéger son poignet droit qu'il a promis de couper au cas où justice ne serait pas rendue aux catholiques.

vir d'un agent puissant et mystérieux comme l'hypnotisme. Que voulez-vous? Il craint probablement d'être inquiété par la police. Si un homme s'avise de commettre un crime en profitant de l'état de catalepsie dans lequel il aurait plongé sa victime, il se ferait une investigation des plus minutieuses. La police pourrait arrêter comme complice du crime le médecin qui aurait dévoilé les secrets de l'hypnotisme.

—Docteur, vous n'avez rien à craindre sous ce rapport, prenez ma parole. Je n'ai pas de crime en vue.

—Mais quel est votre véritable objet?

—Mon seul but, en me servant de l'hypnotisme, est de gagner le cœur d'une personne que j'aime éperdument depuis plusieurs années. Elle a toujours repoussé mes avances. Elle s'est fourré dans la tête une foule de chimères à mon sujet. J'ai avec elle des rapports d'amitié, mais elle ne comprend pas la flamme qui me consume. Lorsque je l'aurai hypnotisée, je lui imposerai mes volontés, elle ne parlera et n'agira que d'après mes suggestions.

—Vos intentions auprès de la jeune fille sont-elles honnêtes? Vous proposez-vous de l'épouser?

—Beau dommage! docteur. Jamais je n'aurai d'autre femme qu'elle. Je me propose de l'épouser devant monsieur le maire et devant monsieur le curé.

—Eh bien, en ce cas, je crois que

tous les obstacles sont levés. Je reverrai mon ami, celui qui doit vous donner des leçons d'hypnotisme. Vous m'accompagnez dans cette visite. Vous répétez devant lui ce que vous venez de me dire et tout ira bien. Si vous n'avez pas trop d'occupations, nous allons immédiatement nous rendre chez le médecin en question et nous compléterons nos arrangements. Ma voiture m'attend à la porte. Vous allez y monter avec moi et, fouette cocher, dans une vingtaine de minutes nous serons en présence d'un hypnotiseur.

—C'est parfait, docteur. Je vous demande une couple de minutes pour ma toilette et je suis votre homme.

Quelques minutes plus tard le docteur Coxis et le Trou étaient en route pour la Rive-Gauche, où était domicilié le professeur.

Le coupé s'arrêta devant un hôtel de la place St-Michel. Coxis demanda au concierge si le docteur Pubis était dans sa chambre.



DOCTEUR PUBIS

—Oui, répondit le Pipelet. Montez au quatrième, troisième porte à gauche, celle devant laquelle il y a un paillasson bordé de rouge.

Les deux copains gravirent lentement l'escalier en pierre et arrivèrent essouffés devant la porte de Pubis.

Celui-ci, étendu sur un sofa, tenait un livre de médecine à la main. Il fumait une pipe de tabac canadien, cadeau d'un ami de Montréal.

Coxis présenta le Trou à Pubis.

Ce dernier, pour faire les honneurs de sa chambre, sortit de son armoire un litre de cognac.

Chacun prit une rasade.

Le Trou alluma une cigarette et Coxis un cigare de deux sous de la régie.

Les Canadiens aiment toujours à parler d'affaires en tirant une touche tranquillement.

Coxis expliqua à Pubis le but de la visite de M. Dépatie le-Trou. Il se porta en même temps garant de l'honorabilité de ses intentions.

Le Trou ne pouvait tomber sur un meilleur professeur.

Pubis avait suivi assidument la clinique du docteur Charcot à la Salpêtrière. Il connaissait par expérience tous les secrets de l'hypnotisme. La colonie canadienne de Paris savait que Pubis faisait des études consciencieuses. Il avait même soutenu une thèse très profonde et érudite sur les agents mystérieux qui produisent la catalepsie et le sommeil magnétique.

Il fut entendu que Pubis introduirait M. Dépatie dans un hôpital privé et qu'il ferait devant lui des expériences sur plusieurs sujets.

On convint du prix des leçons dont le succès fut garanti.

Le Trou sortit avec Coxis et lui paya un dîner chic dans un restaurant du Palais Royal.

(A suivre.)

HOTEL JACQUES-CARTIER

Ce magnifique hôtel, complètement restauré et meublé avec le luxe des établissements de première ordre, vient de s'ouvrir sous un nouveau propriétaire M. Thos. E. Shallow, ci-devant gérant de Florence et du Victoria de Québec. Salles spacieuses pour voyageurs du commerce et caves garnies des meilleurs vins.

Boulevard St Lambert

BOUCHERIE MODÈLE

MM. Bertrand et Labelle ont eu l'heureuse idée de doter le centre de la ville d'une de ces boucheries ou plutôt d'un marché public dont la magnificence ne le cède en rien aux plus beaux établissements du West End. Viandes toujours fraîches, primeurs des saisons, charcuterie, poissons crustacés, légumes, etc. Vous trouverez tout cela à votre goût au No. 516A rue Craig. Près la Côte St Lambert. Regardez bien l'adresse: Le Marché St-Lambert.

LE BOULEVARD ST-LAMBERT

C'EST LE FUTUR

Brooklyn de Montreal

LOTS à vendre LOTS

A bon marché et conditions faciles par L. F. LAROSE, Agent 1627 RUE NOTRE-DAME

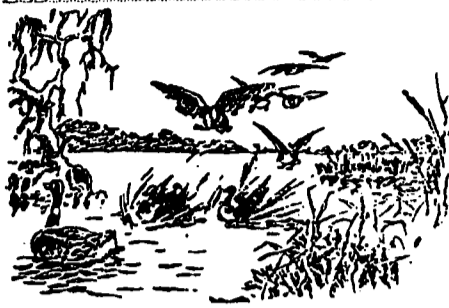
et tous les jours sur les terrains à St-Lambert

**L'ABONNEMENT**

L'abonnement au CANARD est de 50 cts par année, strictement payable d'avance. Les timbres de poste sont reçus en paiement.

Tout anvoi d'argent devra être adressé à

A. P. PIGEON,  
Administrateur,  
1786 Rue Ste-Catherine.



**LE CANARD**

Montréal, 4 Mai 1895

**AVIS DE L'ADMINISTRATION**

A partir de la semaine prochaine LE CANARD sera mis en vente par les porteurs et les agents de journaux le vendredi matin, au lieu du jeudi. Ce changement s'est imposé à l'administration, afin que le journal pût préparer des caricatures sur les événements politiques les plus récents. Nos lecteurs n'auront qu'à y gagner.

Les faits révélés dans l'enquête sur l'incendie de la manufacture de tabac de Macdonald, prouvent que le propriétaire avait pris toutes les précautions imaginables pour empêcher le vol de ses torquettes.

A leur sortie des ateliers, chaque ouvrier, homme ou femme, était fouillé.

Chaque fenêtre était solidement grillée de manière à empêcher les employés de jeter le tabac dans la rue.

Le CANARD croit que le système inventé par M. Macdonald devrait être adopté dans tous les ministères à Québec afin de prévenir le boodlage, le vol ou le gaspillage de la propriété du peuple.

La suggestion du CANARD est praticable. Voici :

Chaque fois qu'un ministre ou un individu soupçonné de boodlage sortirait des bureaux, il devrait être minutieusement fouillé par des agents postés aux portes par l'Opposition Loyale de Sa Majesté.

De cette manière jamais il ne pourra sortir un chèque ou une valeur quelconque sans que le public en sache la destination.

Les fenêtres des ministères devraient aussi être protégées par des treillis en fer, arrangés de manière à n'y pas laisser passer la moindre pièce de monnaie.

C'est comme cela que l'on empêchera le gouvernement de jeter l'argent par les fenêtres, comme la chose s'est pratiquée depuis si longtemps.

Si messieurs les ministres sont réellement honnêtes, ils n'auront aucune objection à notre projet.

**Question de Veracite**

Dans une discussion entre deux vieux politiciens :

—Quelle affaire aviez-vous à nous conter cet affreux mensonge ?

—Quel mensonge ?

—Vous avez dit que vous étiez avec Cartier à la bataille de St-Charles, en 1837.

—Est-ce qu'il n'y était pas ?

—Non, il n'y était pas.

—Eh bien, en ce cas, il n'y a pas de mensonge du tout, puisque je n'y étais pas non plus.

**Boulevard St Lambert**

Fumez le Cigare "Rosebud."

**SERMON PATRIOTIQUE**

PAR LE RÉVÉREND PÈRE LADÉBAUCHE

Un Canadien errant,  
Banni de ses foyers,  
Parcourait en pleurant  
Des pays étrangers.

Mes chers frères,

Quelles sont belles ces paroles si pleines de grandeur et de simplicité ! Quelle touchante leçon elles enseignent à nos compatriotes dans les dures épreuves qu'ils subissent depuis plusieurs années. Voyons un peu, mes frères, la signification de chacune de ces paroles.

L'auteur nous parle d'un Canadien. Il ne nous dit pas de quelle paroisse est natif ; il est muet sur la nature de ses occupations. Il aurait bien pu nous dire que ce Canadien était un marchand de charbon à la minotte ou de tire ou de bon blé-d'Inde bouilli, un barbier à cinq sous la barbe, un maquignon, un vidangeur ou un négociant en bouteilles et en vieilles guenilles. Non, mes chers frères, l'auteur donne à notre compatriote un qualificatif beaucoup vrai. Il l'appelle un Canadien Errant. Errant, direz-vous, mais c'est vag e et indéfini. Errant ! Est-ce tout ce qu'il faisait ? Oui, mais chers frères, le Canadien vivait en errant dans le double sens de ce mot. N'est-il pas établi par la statistique et l'histoire de chacune de vos familles que notre peuple est errant ? Ne compte-t-on pas aujourd'hui une population de 2,000,000 Canadiens, je ne dirai pas fixés, mais errant dans les Etats-Unis ? Ceux qui sont fixés dans une ville américaine sont des exceptions et les exceptions prouvent la règle. Regardez-les à Fall River, Nahua, Lowell, Lyon, Troy et autres villes de la Nouvelle-Angleterre. Ils travaillent dans les factoreries de coton comme "woveurs" pour des gages que n'accepteraient pas les nègres de St-Louis et de Chicago.

La moitié du temps les factoreries sont fermées et pendant l'autre moitié les ouvriers sont en "strike." Vous les voyez dans les bricades (brick yards) à Burlington ou dans les carrières à Swanton. Jamais ils ne gagnent assez d'argent pour s'établir dans une place. La province de Québec a ses Canadiens errants, et ils sont très nombreux. Prenez les, par exemple, dans la politique. Voyez nos ministres de Québec. Ils ne peuvent se tenir en place. Vous les voyez continuellement en voyage. Chaque ministre fait au moins cinquante "trips" par année entre Montréal et Québec, en se logeant dans les meilleurs hôtels et se faisant accompagner par leurs secrétaires et tout ça aux frais du peuple. Ils brûlent la chandelle par les deux bouts et mènent la vie à grands guides. Ils s'achètent des propriétés de grands prix et déposent leur argent dans les banques. Ces Canadiens errants de Québec nous coûtent les yeux de la tête. Jamais il ne se passe une année sans que ces nouveaux ministres ne nous collettent une nouvelle taxe.

Regardez maintenant du côté de l'opposition. Les rouges ne sont-ils pas errants depuis la mort de Mercier ? N'ayant ni places, ni patronage ils ne peuvent faire autrement. Voyez, par exemple, ce pauvre M. Rouillier qui avait 13 journaux à lui dans notre province. C'est aujourd'hui un Canadien errant aux Etats-Unis, n'ayant l'espoir de revenir au pays que lorsqu'il y aura de bons gouvernements. Rémi Tremblay, une des meilleures plumes dans notre journalisme, n'est-il pas aussi un Canadien errant ? M. Laurier, parcourant le pays de Gaspé jusqu'à Sandwich, à faire des "speech" contre la protection, doit aussi être qualifié de Canadien errant. Errer veut aussi dire se tromper. La grande majorité de nos compatriotes n'erret-elle pas lorsqu'elle accorde sa confiance à des hommes dont la politique paralyse notre commerce,

ferme nos établissements industriels, enraie la colonisation et force tous les ans des milliers de Canadiens à chercher leur pain par de là les frontières ?

L'hon. M. Ouimet a erré dans sa campagne de Verchères lorsqu'il a promis des écoles séparées aux catholiques du Manitoba. L'hon. M. Angers a erré lorsqu'il a donné sa parole aux électeurs de Vaudreuil qu'il se ferait couper le poignet de la main droite au cas où son gouvernement ne rendrait pas justice à nos co-religionnaires dans la question des écoles. L'hon. M. Taillon est un des plus grands parmi nos Canadiens errants. Vous savez tous, mes chers frères, jusqu'à quel point il a erré lorsqu'il a contracté son fameux emprunt en France, emprunt qui fera peser sur la province des impôts iniques jusqu'à notre troisième génération. Si j'allais dans le domaine municipal de Montréal, je vous le demande, mes frères, combien y trouverais-je de Canadiens errants ?

Banni de ses foyers.—Le Canadien errant est aussi banni de ses foyers. Encore une explication douloureuse à vous donner, mes chers frères. Le bannissement est une peine qualifiée d'infamante par la loi et qui a pour effet d'obliger celui qui l'a encourue à sortir du territoire de son pays, en d'autres termes, c'est l'exil. Le Canadien errant est donc exilé. Comment a-t-il pu mériter ce châtiement ? Je vais vous le dire. Il a confié le trésor de son pays à des hommes ambitieux et sans principes. On a joué avec les millions au bénéfice de grandes compagnies, les monopoleurs seuls faisaient fortune pendant que l'ouvrier suait et geignait sans gagner assez d'argent pour sustenter sa famille. On a toléré cet état de choses si longtemps qu'il a fallu bannir le Canadien de ses foyers.

Maintenant, voyons le parcourir en pleurant des pays étrangers.

Lorsque l'on part pour voyage, on a toujours soin de garnir son sac de provisions et de mettre de l'argent dans son gousset. Dans le cas de notre Canadien errant, c'est tout-à-fait différent. Il est parti de chez lui n'ayant pas c'te coppe qui frotte sur l'autre. Il ne visite pas les pays étrangers en touriste comme messieurs les ministres de la province de Québec, non, mes chers frères, il parcourt ces pays étrangers. Parcourir veut dire aller d'un bout à l'autre. Le mot est bien trouvé. Le Canadien visite les Etats-Unis d'un bout à l'autre pour y trouver du travail—c'est en pleurant, qu'il fait le voyage. Il a bien raison de pleurer ; les années ont été dures et les ouvriers américains ont essuyé les mêmes déboires que lui. Quelles doivent être amères les larmes versées par le Canadien errant lorsque sa pensée se reporte au sol natal, lorsqu'il songe à cette belle patrie saignée à blanc par des boodlers sans entrailles. Où est le remède au mal dont souffre le Canadien ? Il le tient dans ses mains, c'est le bulletin qu'il déposera dans la boîte du scrutin aux prochaines élections. Si l'année prochaine le Canadien errant ne revient pas au foyer, ça sera de sa faute. Comme on fait son lit, on se couche, faute de parler, on meurt sans confession. Vous aurez l'automne prochain l'occasion de dire votre façon de penser de la protection. Vous n'avez qu'un mot à dire—dites le et vous serez sauvé. Lorsque les paroles sont dites, l'eau bénite est faite.

Maintenant que je vous ai expliqué comment vous devez vous y prendre pour faire revenir vos frères de l'exil, il ne me reste plus qu'à vous souhaiter à la fin de vos jours le bonheur qui attend dans le ciel tous les bons citoyens et tous les bons chrétiens. Ainsi soit-il.

Fumez le BLACKSTONE  
le meilleur Cigare à 5c.

**SOCIETE DES PEIGNES**

Les Peignes de la partie Est de Montréal tiennent aujourd'hui leurs réunions dans une vieille maison de pension de la rue St-Louis.

Le comité des jeux a présenté son rapport annuel. Un des paragraphes de ce document suggère aux membres de l'association au moyen infallible de ne pas se ruiner au bluff ou au poker.

Deux joueurs se mettant à table avec un paquet de cartes grasses, ayant servi dans leur famille pendant deux générations.

La maîtresse de pension place une assiette creuse au milieu de la table et une tasse en faïence à la droite de chaque joueur.

Elle verse dans les tasses environ un demiard de mélasse (black strap.)

La partie commence. Un joueur parie une cuillère ou deux de mélasse qu'il verse dans l'assiette. Si l'autre croit avoir un bon jeu il relance, en allant d'une cuillère de mieux. Lorsque toute la mélasse a passé dans l'assiette creuse, elle est revendue à la maîtresse de pension, au prix coûtant, soit 4 sous.

Les lettres suivantes ont été lues par le secrétaire archiviste, M. Lalésine et déferées au comité de régie.

HOCHELAGA, 23 Avril, 1895

"Un citoyen d'Hochelega désirerait entrer dans la noble société des peignes et établir une branche dans ce quartier si peuplé de la ville où la peignerie règne en maîtresse. Ce digne citoyen aux nobles et beaux regards donne comme preuve de sa peignerie, le fait suivant :

Se trouvant il y a quelques jours dans un débit de liqueurs où 5 ou 6 amis lui-offraient la traite, le cigne peigne quand vint son tour de prier sa commodation, demanda au propriétaire une bouteille de bière et un verre et avec cette seule bouteille de bière, il réussit à faire six grands verres de bière en faisant beaucoup d'écume.

Quand il vint à payer il donna 10 centins au débitant et réclama la somme de 2 centins, car disait-il, la bière ne se vend que 8 centins la bouteille. Ne pensez-vous pas mon cher CANARD que ce digne disciple d'Harpagon devrait recevoir la grande croix en peignerie et être admis dans la noble société comme peigne fin."

Un admirateur des peignes.

Ayez donc la bonté de demander aux peignes d'admettre comme un de leurs membres un homme très pacifique du haut de la rue St-Denis.

Voici quelques détails sur ce monsieur : Demanda à ses amis de venir prendre un verre avec lui et a bien soin de se servir le premier et de s'excuser, emprunte de l'argent à ses amis et ne la remet jamais, il va s'en dire. L'autre jour cet individu demanda à un de ses amis de lui prêter 50 cts, il voulait aller au Royal. Comme le premier n'avait que \$1.00 en papier sur lui la présenta à son ami lui disant d'aller faire changer qu'il avait besoin du re-see, notre peigne a su se sauver avec l'argent et le change.

Enfin, c'est un peigne de la pire espèce, et j'espère, mon messieurs, que vous ne me refuserez pas de le faire admettre membre actif au plus tôt possible.

Le comité de régie présente un rapport recommandant comme membre actif de M. X..., tailleur bien connu de la rue Notre-Dame (Ouest). Ses tiges au degré de peigne d'acier sont indi-c.-.

**JOS. ROCHON**

Marchand de

**CHAUSSURES**

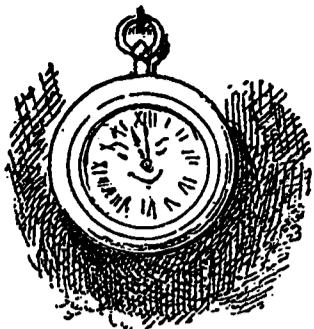
**209 RUE ST-LAURENT**

Chaussures faites à ordre et réparées au No.

209 RUE ST-LAURENT







**LA MONTRE DE CRIBIER**

Les individus exposés par profession à être victimes de leur confiance en de mauvais débiteurs vous conseilleront toujours de ne pas vous en rapporter aux figures loyales et aux manières franches, en un mot, aux gens qui "paient de mine," beaucoup d'entre eux ne payant souvent que de cette façon.

Un marchand de vin résumait, un jour, la théorie ci-dessus par cette réflexion essentiellement pratique : "Rien ne vaut un homme qui a encore sa montre." Tout le marchand de vin est là.

Eh bien, celui-ci se trompait. Un de ses confrères, qui s'est fié, lui aussi, au prétendu signe de solvabilité, en est pour un dîner par lui servi à Cribier et Pochin, renvoyés, sur sa plainte, en police correctionnelle, sous prévention de filouterie.

Ces deux casquettifères comparaissaient aujourd'hui devant le tribunal. Ils ont consommé en huitres, viande, poisson, légumes, vins et liqueurs 9 fr. 75 ; le moment venu d'acquitter la *douloureuse*, ils ont dû s'avouer dans la position de Rabelais pendant ce fameux quart d'heure auquel il a donné son nom ; l'hôte, alors, a réclamé la montre dont la chaîne ballottait sur le gilet de Cribier, et voilà où le marchand de vins eut la preuve que la solvabilité de "l'homme qui a encore sa montre" est une garantie moins certaine qu'une indigestion après un bain au sortir de table.

Vers la fin du dîner, dit notre cabaretier-traiteur, je voyais bien que ces deux praticuliers avaient quelque chose dans la tête ; je me disais : Est-ce qu'ils composent des poésies ?

M. le président. — Pourquoi vous demandiez-vous cela ?

Le témoin. — Parce qu'ils regardaient en l'air comme des imbéciles, et ce qui m'étonnait, c'est qu'un peu avant, ils ont chanté chacun leur chanson : celui-ci a chanté les *Cloches de Corneville* :

Vu, petit mousse,  
Le ventre pousse,

L'autre a chanté ;

Verse encore,  
Vide moi-z-en fort.

M. le président. — Enfin vous leur avez servi quoi ?

Le témoin. — Oh ! les huitres, quatre bouteilles de vin, viande, deux maque-reaux, café, pouce-café, enfin pour 9 fr. 75 c.

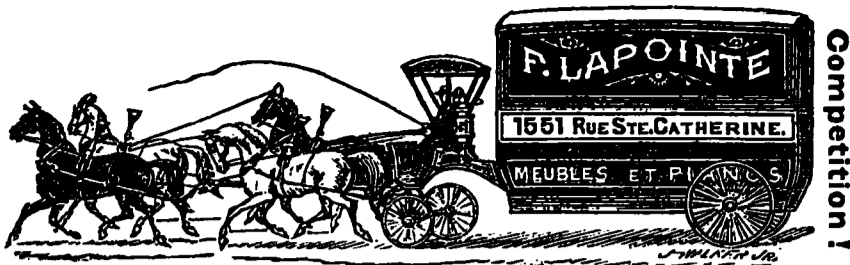
Cribier. — Monsieur ne dit pas qu'il a augmenté le prix de son cognac et que les verres sont plus petits.

Le témoin. — Oui, mais les bouteilles sont plus grandes.

M. le président. — Comment servez-vous un dîner de ce prix à ces hommes, sans vous assurer s'ils ont de l'argent ?

Le témoin. — Parce que le sieur Cribier avait une chaîne de montre à sou gilet et qu'à chaque instant l'autre lui demandait : "Quelle heure qu'il est ?"

Defiant toute



Ameublement de Salon, depuis.....\$18.00 à \$250.00  
do de Chambre, depuis..... 7.50 à 300.00  
do de Salle à Manger, depuis..... 18.00 à 500.00

Nous vendons nos meubles à des prix très bas pour argent comptant, et nous donnons de grandes facilités à ceux qui ont besoin de crédit.

Matelas, Lits de Plumes, Oreillers, Tapis, Prélarts, etc, etc. chez

**F. LAPOINTE**

Ouvrant tous les soirs.

1551 STE-CATHERINE

Alors Cribier répondait : "Je ne sais pas, ma montre retarde." Je me suis dit : Il a une montre, elle vaut toujours bien la dépense.

M. le président. — Eh bien, il n'avait par de montre ?

Le témoin. — Voilà : elle était au Mont-de-Pitié ; alors il avait roulé la reconnaissance, il avait attaché après une chaîne d'acier qui valait peut-être 10 sous. . .

M. le président, aux prévénus. — C'est de l'escroquerie, cela.

Cribier. — C'était censé ma montre, puisqu'avec la reconnaissance, on pouvait la retirer.

M. le président. — Mais vous affectiez d'en parler devant le témoin, et vous disiez : "Elle retarde."

Cribier. — Elle retardait de 10 francs que le Mont-de-Pitié m'a prêtés ; c'est un mot qui se dit. Monsieur parle de ses consommations, il nous compte 30 sous une bouteille de Mâcon, une saleté, un vinaigre.

Le témoin. — Oh ! du velours !

Cribier. — Du velours épinglé ; oui.

M. le président, à Pochin. — Et vous, qu'avez-vous à dire ?

Pochin. — Pour ce qui est de moi, mon président, il m'est dû de l'argent par mon patron. Alors ce jour-là j'y vas, étant sans le sou, et je lui demande un acompte ; il me répond que c'est défendu par le règlement ; que je tou-

cherai à la quinzaine. J'y dis : Mais, patron, je pourrai jamais aller jusque-là. Savez-vous ce qu'il me répond ? il me répond : Eh bien ! n'y allez pas ! V'là les patrons, les v'là ! Vive le collectivisme !

Le marchand de vin. — Oui, toujours tomber sur les patrons ; faut faire comme eux, et vous le deviendrez avec de l'ordre et de l'économie. Petite vie qui dure, qui va *piano va sano*, qui veut voyager loin ménage sa monture, avec le temps et la patience on vient à *tom-bouctou* ; il faut aller doucement.

M. le président. — En voilà assez.

Cribier. — Qu'est-ce qu'il a donc à évacuer des proverbes comme ça ?

Le témoin. — Il y a même une chanson là dessus :

*Doucement* ne connaît pas d'obstacle.

Le Tribunal condamne nos deux diners chacun à quinze jours de prison.

Ce procès nous prouve une fois de plus qu'il ne faut pas se fier aux apparences. Puisse-t-il servir d'enseignement ! Mais il n'y a de véritables exemples que ceux dont on ne profite pas.

**Le Pèlerinage de Lourdes**

Nous regrettons d'apprendre que les renseignements qui nous ont été fournis au sujet de la partie financière du dernier pèlerinage à Lourdes étaient in-exacts. L'organisateur n'a aucunement bénéficié du voyage qui était totalement privé du caractère d'une spéculation.

**T. E. & A. MARTIN**

Ameublements  
.. et Literie

Vendus au Comptant  
ou  
A Conditions Faciles

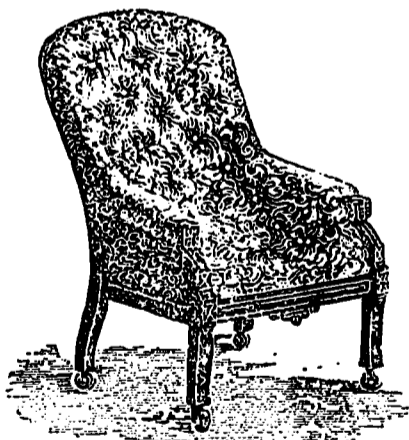
A TOUTE PERSONNE SOLVABLE

Le magasin est ouvert tous les soirs jusqu'à 9 heures.

N'oubliez pas l'adresse :

**T. E. & A. Martin**

1924 Rue Notre-Dame



**Nous Fabriquons**

au delà des trois quarts de la consommation des

**CIGARETTES**

AU CANADA.

Demandez les Cigarettes manufacturés par

**D. RITCHIE & CIE**

Elles sont sans rivales.

L'allumette qui prend toujours ne coute pas plus cher que l'allumette qui ne s'allume pas toujours.

Les allumettes

**D'EDDY**

s'allument toujours

**JOS. KOEFSTETTER**

MAITRE-CHARRETIER

241 Rue Visitation

Les lecteurs du "Canard" sont priés d'aller chez Joe pour leurs voitures doubles ou simples. Il a les meilleurs chevaux.



**S. GERMAIN**

FORGERON - FERREUR

Vient d'ouvrir une Forge au No.

247 RUE SANGUINET

Où il aura le plaisir de recevoir une visite de ses amis et du public.

M. S. GERMAIN a aussi en main un remède très efficace pour la *GUERISON DES CORNS DE CHEVAUX*. Il garantit la guérison dans trois semaines, tout en se servant du cheval.

**JOSEPH FABIEN**

Entrepreneur Plâtrier.

Ouvrage en Ciment une spécialité.

47 Rue Knox, Pointe St-Charles.

Tout ouvrage exécuté avec soin et à des prix modérés.

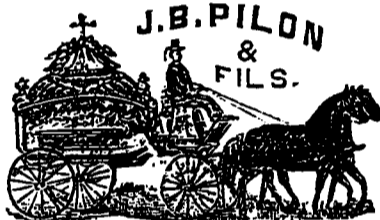
**J. BTE McLEOD**

CONTRACTEUR PLATRIER,

No 1456 St-Jacques,

Ste-Cunegonde

Etablie en 1872



**J. B. PILON & FILS.**

ENTREPRENEURS DE POMPES FUNEBRES

Glacière, Embaumage et Voitures doubles

une spécialité.

**J. B. PILON & FILS**

2517 RUE NOTRE-DAME

Entre les rues des Seigneurs et St-Martin

**HOTEL RIENDEAU**

La maison par excellence pour les touristes. Balcons et terrasse. Vastes salons, chambres richement meublées. Service de première classe.

En face de l'Hôtel-de-Ville et du Palais de Justice.

A quelques pas des bateaux et des gares de chemins de fer.

58 et 60 Place Jacques-Cartier

**Jos. Riendeau.**

NE MANQUEZ PAS DE LIRE CETTE SEMAINE

L'Histoire Illustree de

**JEANNE D'ARC**

DANS LE JOURNAL

**LE SAMEDI**

Abonnement d'un an, \$2.50 - - 6 mois, \$1.25

Payable d'avance.

POIRIER, BESSETTE & CIE.

516 Rue Craig, Montréal

**REBUS**



EXPLICATION DU DERNIER REBUS

L'œuf d'aujourd'hui vaut mieux que la poule de demain.

MOT A MOT

L'œuf d'AUJOURD'HUI, veau, ni œufs, queue, LA poule de DEMAIN.

Boulevard St Lambert